



Le samedi on défilait en chantant maréchal nous voilà, et un jour, on me demande de lever le drapeau au milieu de la cour du collège (à Uzès, Gard, 1942). Il y avait ce jour là quelque chose qui avait affaire avec Jeanne d'Arc. On me demande : « mademoiselle, voulez-vous lever le drapeau en l'honneur de Jeanne d'Arc et du maréchal Pétain, notre nouvelle Jeanne d'Arc » ? Tous les élèves et les professeurs étaient rangés alentour. Je me suis avancé jusqu'au pied du mât et j'ai crié : « Jeanne a repoussé les ennemis hors de France, quand le maréchal en fera autant, je lèverai le drapeau et pas avant ! » et je suis retournée à ma place. Deux heures après, les gendarmes sont venus m'arrêter »

M. Weitz, les combattantes de l'ombre

Evelyne Sullerot

arrêtée puis jugée à Nîmes Pour "propagande antinationale et propos hostiles au Chef de l'Etat" elle entre dans la résistance à l'OCMJ (Organisation Civile et Militaire des Jeunes).

Pierre Feschotte est élève au Lycée Anatole Le Braz à Saint-Brieuc de 1940 à 1943. Il est le fils du préfet des Côtes du Nord et ne partage pas les idées de son père qui exerce ses fonctions dans la stricte ligne vichyste. Il témoigne :

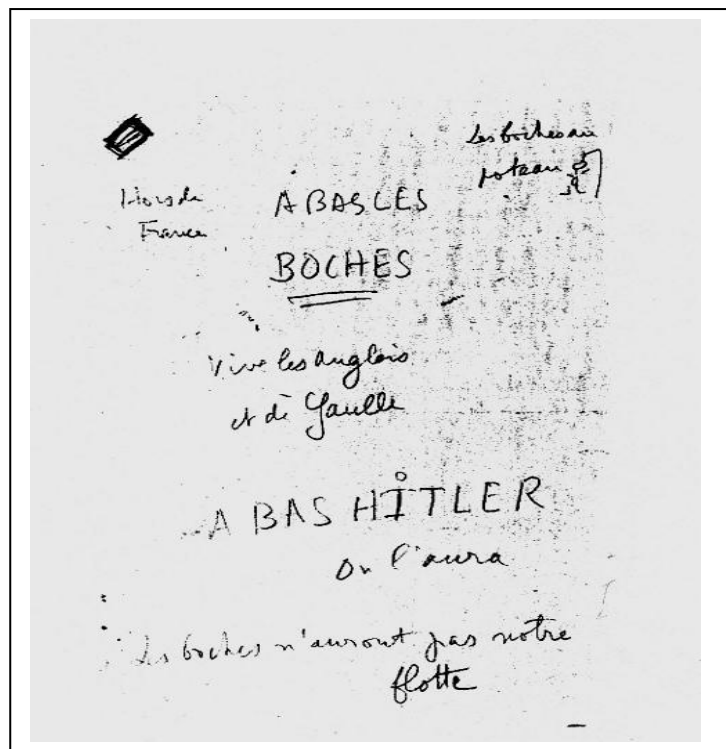
« A onze ou douze ans, l'enjeu du combat m'échappait encore : on était « pour les Anglais » ou « pour les Allemands ». Mes camarades de classe comptaient bien plus que mes parents. J'ai oublié le coup de l'union Jack, mais je me vois encore multiplier les croix de Lorraine à la craie sur les vieux contreforts de la cathédrale ».

De la nuit à l'aurore. Des lycéens dans la guerre 1939/1945, Association des anciens du lycée Anatole Le Braz, Les Presses Bretonnes

Monsieur Delépine est professeur de lettre classique au lycée Anatole Le Braz. Il rapporte dans un discours du 12 juillet 1945, qu'une organisation clandestine existait au lycée dès 1941 et qu'elle se composait d'une trentaine d'adhérents en 1943 « Ils diffusaient tracts et journaux, les affichaient, surveillaient les suspects, les miliciens, dépistaient les agents de la police française, procuraient de faux-papiers. Mieux ! Salatin offrait à notre collègue Lavoquer, sans qu'il le sollicitât un document d'une extrême importance qu'il voulait se procurer depuis quel temps : le plan détaillé du terrain d'aviation. »

De la nuit à l'aurore. Des lycéens dans la guerre 1939/1945,

- 1/Relevez les différents actes de résistance dans les textes
- 2/Classez les types d'actions menées
- 3/Quel est l'état d'esprit du résistant en général ?



Février 1941: dessin réalisé par un élève des Cordeliers à Dinan. Cet élève sera renvoyé

Le docteur Erling Hansen, Après la guerre, il se souvient :
 « Je me suis engagé dans l'armée secrète, Médecin inspecteur départemental du travail, j'ai la charge d'examiner les jeunes affectés au S.T.O.*. Ils sont très nombreux à se présenter à mon cabinet médical, place Saint-Michel, pour la simple raison que je multiplie les certificats de complaisance, en les déclarant inaptes. Mais j'ai aussi dissimulé des parachutistes alliés et adressé des messages à Londres contenant des renseignements sur l'organisation de la défense de la côte ou sur les agents de la Gestapo. »
De la nuit à l'aurore. Des lycéens dans la guerre 1939/1945, Association des anciens du lycée Anatole Le Braz, Les Presses Bretonnes, Ploufragan,

On commençait par garder des papiers compromettants, on passait des consignes, on hébergeait des gens en danger puis on était en engagé. : Il fallait conserver des armes, entreprendre une mission...Le résistant apprenait à connaître les stations interminables dans les trains surchargés, les hôtels d'où il partait au petit jour avant l'arrivée de la police, il essayait de ne pas avoir peur quand les allemands examinaient ses faux papiers il faisait l'apprenti de l'action clandestine : rendez-vous dans les squares, changements d'itinéraires pour dépister les filatures...Il apprenait à vivre en marge de la société, il se méfiait de tout et de tous...

Un mouvement de résistance : LIBERATION SUD

Les activités du mouvement

- **Instruction** : l'instruction de sabotage, l'instruction d'armement est faite dans les groupes par eux-mêmes.
- **Renseignements** : le renseignement est fait par tous à l'échelon régional si possible ; il est étudié avant transmission.
- **Groupes francs** : Dans chaque région, petites actions brutales contre des permanences d'organisations fascistes, des journaux ou des individus adversaires.
- **Thèmes généraux de l'action politique**
 1. Paralyse des organismes politiques : sabotage insaisissable, sabotage brutal, ralentissement du travail, ou grève partielle.
 2. Manifestations contre les mesures prises dans le gouvernement de Vichy au profit ou sur l'ordre des Allemands :
 - a. Mouvements de rue : manifestations, cortèges de femmes...
 - b. Grandes manifestations : 14 juillet ; 11 novembre... en coordination avec les autres mouvements de résistance, et éventuellement le Parti communiste.
 - c. Protection et mise à l'abri des Juifs menacés ; préparation des mesures générales à prendre contre le travail forcé.

Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Rapport AX.03, « Organisation générale des secteurs », 12 octobre 1942.



Emmanuel d'Astier de la Vigerie

NOUS VOULONS

- QUE tout ce qui appartient à la Nation Française revienne en sa possession.
- QUE le Peuple Français soit seul maître chez lui.
- QUE toutes nos libertés intérieures nous soient rendues.
- QUE tout ce qui porte atteinte aux droits, aux intérêts, à l'honneur de la Nation soit châtié et aboli.
- QUE l'idéal séculaire de Liberté-Egalité-Fraternité soit mis en pratique.
- QUE cette guerre ait pour conséquence une organisation du monde établissant la solidarité et l'aide mutuelle des nations.
- QU' une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous élisent l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.

Extraits d'une déclaration du Général de Gaulle et des mouvements de résistance parus dans les journaux clandestins :

Combat
Franc-tireur
Libération
La Voix du Nord



E. de Gaulle

(juin-juillet 1942)

Les Mouvements de Résistance.

4/ dans quels domaines libération sud agit-il ?

5/ Quelles sont les valeurs défendues par libération sud ?

6/ montrez que libération sud est une organisation clandestine

7/ Quels sont les risques encourus par les membres de libération sud ?

Consignes aux militants

À mesure que s'étend notre action, votre responsabilité de militant grandit. L'heure de la libération approche, et votre rôle devient de plus en plus important. De plus en plus difficile aussi. Vous êtes de plus en plus visés par la police de Hitler-Laval. Appliquez les consignes suivantes :

1. Ne bavardez jamais, pas de paroles inutiles.
2. Ne citez jamais vos amis par leur nom. Utilisez des pseudonymes, pas des prénoms.
3. Ne téléphonez pas : écrivez, le moins possible. La censure ouvre 30 % des lettres.
4. Jamais de listes de noms ou d'adresses.
5. Jamais de réunions de plus de quatre amis, sans précautions très grandes.
6. Utilisez la poste pour la diffusion. C'est un excellent moyen qui coûte peu de peine et d'argent, mais est très sûr.

Si vous êtes arrêtés, n'oubliez pas que c'est un devoir d'honneur de ne pas parler. N'inventez pas d'histoires, niez, demandez un avocat. Se taire devant la police est un devoir. C'est aussi votre intérêt. Si vous parlez, on ne cessera de vous harceler, le policier pensera toujours que vous en savez plus. La police ne vous en saura jamais gré. Notre cause exige du courage. Elle en mérite. Nous punirons les traîtres. Nous vaincrons.

Journal libération, 10 avril 1943

A. « Je désigne M. Jean Moulin*, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité National Français, pour la zone non directement occupée de la métropole. Il a pour mission de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs. Il me rendra compte directement de l'exécution de sa mission. »

Ordre de mission donné par le général de Gaulle à Jean Moulin, à Londres, le 24 décembre 1941, *Discours et messages*, Plon.

B. « Toutes les organisations de résistance seront invitées à verser leurs groupes d'action dans les unités de l'Armée secrète en cours de constitution. Il convient en effet d'éviter la prolifération de multiples petites organisations qui risqueraient de se gêner mutuellement, de susciter des rivalités et de créer la confusion. »

D'après le général de Gaulle, *lettre* du 22 octobre 1942, envoyée de Londres et portant le cachet « TRÈS SECRET », (*id.*).

8/ Quelle est la mission de Jean Moulin ?

9/ En quoi consiste l'armée secrète ?